



HAL
open science

Frontières et intégration régionale en Amérique Latine : sur la piste du chaînon manquant

Anne-Laure Amilhat Szary

► **To cite this version:**

Anne-Laure Amilhat Szary. Frontières et intégration régionale en Amérique Latine : sur la piste du chaînon manquant. Catherine Flaesch-Mougin et Joël Lebullenger. Regards croisés sur les intégrations régionales Europe / Amériques, Editions Bruylant, pp.307-341, 2010, rencontres européennes. halshs-00694579

HAL Id: halshs-00694579

<https://shs.hal.science/halshs-00694579>

Submitted on 4 May 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Regards croisés sur les intégrations régionales, Europe / Amériques en lien avec l'Afrique
11-12 juin 2008

Workshop IODE/CEDRE (UMR-CNRS 6262) organisé dans le cadre des activités du Centre
d'Excellence Jean Monnet en partenariat avec l'Institut Des Amériques de Rennes (IDA)

Paru en 2010 : in **Catherine Flaesch-Mougin et Joël Lebullenger, Regards croisés sur les intégrations régionales Europe / Amériques**, éditions Bruylant, collection "rencontres européennes", p. 307-341.

Anne-Laure Amilhat Szary, Anne-Laure.Amilhat@ujf-grenoble.fr
Université de Grenoble / PACTE, UMR 5194

Frontières et intégration régionale en Amérique Latine : sur la piste du chaînon manquant

Si le lien entre intégration régionale et frontières politiques semble naturel, voire consubstantiel, quand on l'évoque aujourd'hui depuis un point de vue européen, un regard diachronique et / ou un externe permet de le nuancer, voire de questionner son bien-fondé. En Amérique Latine où les processus d'intégration sont nombreux et relativement poussés, il apparaît en effet que ces derniers constituent avant tout des accords commerciaux et/ ou douaniers dont la mise en oeuvre territoriale n'est ni prévue dans les textes d'origine ni prioritaire dans les pratiques observées. Cet article se propose donc de s'intéresser aux enjeux territoriaux des intégrations régionales observées sur le continent latino-américain, à travers l'analyse d'un type de lieu paradigmatique, les frontières. La situation des frontières dans ces différents processus révèle en effets à la fois les dynamismes et les blocages, souvent concomitants, et permet de travailler les réseaux d'acteurs promoteurs et détracteurs de l'intégration.

Cette problématique n'est sans doute pas propre à une aire culturelle : un ouvrage récemment paru concernant l'Afrique de l'Ouest (ENDA-DIAPOL 2007) s'emploie à montrer le lien constructif existant entre la coopération frontalière et l'intégration. Sur ce continent comme sur celui qui nous concerne ou l'Europe, on s'aperçoit rapidement que cette corrélation est une hypothèse – bien plus que d'un principe confirmé – dont nous nous appliquerons à décoder les enjeux et les implications. D'un point de vue économique, des calculs ont été menés pour tenter de mesurer ce type de convergence, et concluent que l'influence positive de l'effet-frontière sur le revenu régional (avec l'existence d'un marché de proximité transfrontalier par exemple), n'induit pas forcément la convergence des économies, notamment en Afrique (AKHANNI HONVO 2003). La complexité de l'intégration dont l'ensemble du séminaire de Rennes a témoigné apparaît également à travers la problématique frontalière.

Les spécificités latino-américaines du procédé, si elles peuvent être mises en évidence, sont liées à l'ancienneté des processus d'intégration dans cet espace : l'idée d'un rapprochement économique des pays apparaît comme une nécessité pour les deux continents de façon concomitante, à la fin des années 1950. Au moment où Robert Schuman met au point la Communauté du Charbon et de l'Acier (proposée dans son discours du 9 mai 1950, ratifiée un an plus tard et entrée en vigueur en 1952), Raul Prebisch propose pour la « périphérie » du monde un regroupement des forces devant permettre le développement régional, grâce à la répartition de la production industrielle entre les pays concernés, lesquels se seraient préalablement dotés d'outils de facilitation des échanges mutuels. Dans ce texte, le deuxième

Rapport sur la situation économique de l'Amérique latine (publié par le Département des Affaires Economiques de l'ONU en 1951), il s'inspire directement des thèses développées son ouvrage *The Economic Development of Latin America and its Principal Problems* (NATIONS-UNIES 1950) pour proposer l'intégration économique à l'échelle continentale¹. Nommé directeur de la CEPAL (Commission pour l'Amérique Latine des Nations-Unies) depuis 1948, il a fait de cette institution l'aiguillon de la dynamique intégrationniste.

A la suite de cette impulsion, différentes formes d'intégration ont vu le jour en Amérique Latine et, en fonction de la génération à laquelle elles appartiennent, on verra en effet que le statut des frontières a sensiblement évolué. Nous tenterons donc d'abord d'en dresser une typologie chronologique, avant de nous interroger, dans un deuxième temps sur les acteurs de la promotion du développement frontalier dans le cadre intégrationniste, cherchant à comprendre si ces derniers ont pu rester les mêmes ou pas sur le demi-siècle écoulé. Nous verrons enfin les dispositifs frontaliers effectifs en vigueur aujourd'hui au sein des différents processus frontaliers latino-américains.

I. Typologie des formes d'intégration et statut des frontières

A. Des modalités de découpage des frontières différenciées

Malgré la proximité historique des deux processus d'intégration, il est difficile de trop rapprocher les processus ayant touché les deux continents. Les références croisées entre les deux dynamiques sont importantes, mais elles ont été largement modulées dans le temps. Ce n'est pas tant le virage politique pris dès 1957 par l'Europe malgré son titre économique (avec un préambule au Traité de Rome insistant sur le rôle de l'Union pour préserver la paix continentale) que les institutions qu'elle a su rapidement construire qui ont longtemps servi de référence aux promoteurs latino-américains de l'intégration. La configuration topographique des ensembles considérés et l'histoire des formes d'occupation de leurs espaces interdisaient par ailleurs d'assimiler des modalités d'aménagement du territoire dont l'applicabilité dépendait justement de la spécificité. L'Europe constitue en effet un continent ouvert sur des façades maritimes nombreuses mais proches les unes des autres, les Alpes pouvant d'une part être contournées du fait de leur emprise relativement modeste, d'autre part être traversées : dans ce contexte, on a assisté à une occupation du territoire relativement dense. L'Amérique Latine, au contraire, est d'une part traversée par une dorsale méridienne traversable, mais incontournable ; qu'il s'agisse de l'époque précolombienne ou de celle qui a suivi la conquête, elle n'a d'autre part pu être occupée que ponctuellement, les points d'ancrage du territoire étant souvent qualifiés d'un archipel de peuplement sur un continent peu densément habité. Le continent présente un paradoxe hérité de son histoire coloniale qui le distingue singulièrement de l'Europe : si les affinités culturelles y sont, comme dans l'ancien monde, très intenses, elles sont issues du modèle culturel propagé par les colons ibériques, depuis les côtes, elles ne se fondent pas sur des multiples interconnexions de transport, support d'une circulation intellectuelle et commerciale qui les auraient fondées.

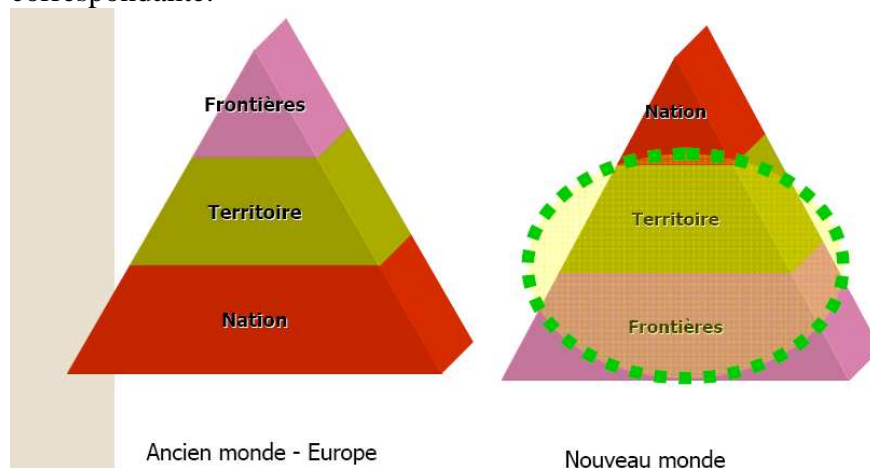
La construction politique de l'occupation de l'espace explique également des choix distincts dans le traitement des zones frontalières au sein des deux espaces d'intégration. L'Europe a, pour sa part, inventé les frontières comme ligne arbitraire de délimitation du pouvoir politique. Les frontières ont en effet acquis le sens qu'on leur connaît aujourd'hui encore, qui se traduit par une forme linéaire, après les traités de Westphalie (1648²). Ces derniers mettaient fin à la guerre de Trente Ans en ouvrant une ère géopolitique fondée sur la notion

¹ Ce qui permit, dès l'année suivante, de lancer les études en vue de la construction du Marché Commun Centre Amérique (MCCA).

² Les traités de Westphalie (Münster et Osnabrück) marquent la fin de l'ordre territorial féodal (suzerain/vassal) où la frontière linéaire était quasi inexistante.

inventée alors d'équilibre des forces. Chaque pouvoir se voyait reconnaître sa souveraineté sur un territoire conçu pour être stable, et qu'il se devait de consolider par l'armature de l'Etat à construire (armée, administration). Sonna le glas de l'idée impériale en Europe alors que la notion d'Etat-nation était portée sur les fonts baptismaux. La frontière se voyait alors dotée du sens qu'elle conserve aujourd'hui, celui de la matérialisation d'une convention : elle pouvait dès lors prendre une forme linéaire quand jusque là les limites entre les pouvoirs étaient demeurées floues et mouvantes. L'histoire doit être convoquée aussi pour comprendre la matérialité du tracé des frontières réalisé à cette époque SAHLINS 1996, DEBARBIEUX 1997, NORDMANN 1998, AMILHAT SZARY 2001. Celui-ci procédait d'une part du désir des souverains de naturaliser leur pouvoir (faire passer la frontière de leur royaume sur une montagne ou un fleuve, c'était affirmer que leur puissance était à l'égal de celle de la nature) et d'autre part des conditions techniques de cette délimitation qui fut réalisée par les cartographes des Lumières découvrant les cartes à petite échelle sur lesquelles les obstacles naturels (fleuves ou chaînes de montagnes) revêtaient un aspect linéaire propice à servir de support à ces lignes politiques nouvelles. Les zones de frontières contemporaines sont les héritières de cette volonté de marginalisation des confins pour neutraliser leur poids politique (cf. les nombreux culs-de-sac en matière de réseaux de transport, dont la réalisation tardive du TGV-Est connecté sur l'Allemagne est l'un des témoins).

En Amérique Latine, les frontières découlent d'un tout autre projet de société, il s'agit d'abord d'un projet de ligne, qui doit ensuite gagner son poids politique et social. Sur le nouveau continent : l'espace est premier, c'est sur la base de son appropriation que le groupe va forger son identité. C'est-à-dire, à l'époque moderne, construire un Etat puis la nation correspondante.



Source : PERRIER BRUSLE 2008

Cette référence européenne à la norme diplomatique va connaître une mise en œuvre propre, que l'on peut caractériser d'hybride (PERRIER BRUSLÉ 2007) : le mode de découpage politique du continent repose également sur la prise en compte de dynamiques pionnières du type nord-américain, selon le modèle du front ou « frontier » mis en évidence par J. Turner (TURNER 1893, TURNER 1921)³. Ces précisions permettent de nuancer une interprétation courante représentant les découpages de l'espace dans le Nouveau Monde comme étant d'une grande stabilité et ce, du fait du respect du principe affirmé lors des indépendances (au

³ Le conflit entre Pérou et Equateur l'illustre : il concerne la frontière amazonienne de ces deux pays. Après la guerre de 1941-42, un traité (Protocole de Rio) avait été signé pour les départager autour d'une ligne de crête. Des foyers de colonisation le long de ce tracé avaient été multipliés par les deux parties, avec enrôlement forcé de jeunes hommes indigènes de la zone, mais la démarcation restait inachevée sur 78 km. La découverte de la source de la rivière Cenepa dans cette zone de la cordillère du Condor a relancé les débats sur le tracé « naturel » de la ligne et conduit à la réouverture des hostilités en 1995-96. Un accord définitif a été signé à Brasilia en 1998 et le bornage effectué en 1999.

Congrès d'Angostura de 1819, réuni sous présidence de Bolivar) de ne pas remettre en cause le maillage antérieur. L'injonction « *uti possidetis* » (comme vous possédez, ainsi vous posséderez,) est de fait plus floue qu'il n'y paraît. On pense souvent que les frontières latino-américaines sont le legs direct du découpage de l'espace continental réalisé par les empires ibériques. Si les capitales des nouveaux Etats sont souvent les anciens centres du pouvoir colonial, il n'en va pas de même pour leurs périphéries. Une analyse de détail (chiffrage réalisé par FOUCHER 1991) révèle qu'en fait seulement 30% des frontières internationales reprennent des tracés antérieurs au 19^{ème} siècle, 10% étant postérieurs à l'ouverture du canal de Panama (1914). Cela implique donc que la grande majorité d'entre elles (60%) ont été définies entre ces dates : leur négociation est postérieure aux indépendances et résulte d'ajustements menés par les nouveaux Etats plutôt que de l'héritage colonial, caractéristique de l'ancien régime où des limites de nature différente (administratives mais aussi religieuses ou judiciaires, les *audiencias*) coexistaient sans se superposer (AMILHAT SZARY 2005). Le découpage de l'Amérique Latine en Etats a posé beaucoup moins de problèmes que celui d'autres continents dans la mesure où il s'agissait de départager des espaces peu occupés. M. Foucher nous rappelle que le continent ne comptait au début du 19^{ème} siècle que 20 millions d'habitants sur 22 millions de km²: plus de 85% des frontières ont été tracés dans des zones de très faible densité (un ou deux hab/km²). Trois quarts des frontières du continent prennent appui sur des supports naturels (fleuves surtout et lignes de crête), témoin de la doxa européenne. Du fait qu'il intervenait dans des zones peu peuplées et mal connues, le processus de démarcation et bornage fut d'autant plus complexe, d'où la prise de conscience assez précoce de la différence à établir entre présence *de jure* et *de facto*. La notion d'occupation stratégique du territoire est ancienne : elle conduisit à établir des avant postes, comme la fondation de Punta Arenas dès les années 1840 au bout de la Patagonie, et à tenter d'établir un semis de points d'ancrage au plus près du tracé théorique des lignes frontalières. C'est dans cette logique qu'essaimèrent les missions jésuites amazoniennes dans la période coloniale ; elle fut ensuite théorisée par les géopoliticiens de ce pays qui produisirent au début du vingtième siècle la thèse des « frontières vivantes », lignes à faire vivre par la présence humaine, même forcée, pour confirmer leur validité.

B. Une succession complexe de sous-ensembles continentaux

Les processus de rapprochement internationaux sur la base économique, mieux connus désormais sous le terme d'intégrations, à la fois nombreux et divers sur le continent latino-américain. L'idée d'intégration continentale n'est pas nouvelle en Amérique Latine, l'examen de la formation historique du territoire a montré qu'elle faisait partie intégrante de son identité⁴. Au-delà du romantisme des rêves bolivariens, elle a donc connu des avatars

⁴ La dissolution des empires ne se traduit pas par l'émergence immédiate des Etats qui forment la carte de l'Amérique Latine contemporaine. On assista en effet à une phase intermédiaire au cours de laquelle diverses tentatives de regroupements fédéraux plus ou moins éphémères virent le jour. D'une certaine façon, ces projets rejoignaient des idéaux intégrationnistes exprimés avant même la fin de l'empire espagnol, et purent s'exprimer de façon plus constructive dans la partie portugaise du continent.

Les grands héros des guerres d'indépendance menée dans l'Amérique hispanique avaient, pour leur part, une vision intégrationniste du devenir du continent, exprimée par Simon Bolivar dès 1815 dans sa « Lettre de la Jamaïque ». Dans un premier temps, on vit naître des ensembles confédérés que l'on peut mentionner du nord au sud :

- les Provinces Unies d'Amérique Centrale (ou République fédérale centro-américaine, composée du Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica),
- la Grande Colombie (composée de la Nouvelle Grenade et du Venezuela),
- la Fédération péruvo-bolivienne.

Des projets de niveau supérieur ont ainsi vu le jour, tel celui d'une Confédération Andine qui aurait agrégé la Grande Colombie, l'Equateur, et la fédération péruvo-bolivienne. Le plus célèbre ne vécut que le temps d'un

complexes, tant en matière politique qu'économique. Mais la dynamique est telle que le nombre de blocs en présence évolue à grande vitesse, laissant l'observateur aux prises avec de nouveaux sigles qu'il a du mal à s'approprier, mais gageant aussi sans doute les résultats espérés dans chacune des alliances. Par exemple, la dernière née, l'UNASUR, portée sur les fonds baptismaux en mai 2008, constitue une modalité plus aboutie d'un point de vue institutionnel que la CSAN à laquelle elle succède.

Pour clarifier la situation il importe de dégager différentes générations d'accords, qui ont donné lieu à des sous-ensembles régionaux successifs mais aussi, parfois, co-existants.

Les accords économiques sur le continent latino-américains sont très nombreux et pour certains assez anciens, notamment pour ce qui concerne les textes bilatéraux (les seuls existant avant les années 1950, comme ceux qui unissaient Brésil et Uruguay dès 1936, Brésil et Argentine en 1940, Brésil et Chili en 1943). C'est sous l'égide de la CEPAL qu'ils vont se généraliser et changer de nature en même temps que d'échelle, avec le projet d'appliquer une politique d'industrialisation pour la substitution des importations (ISI) à l'échelle continentale, qui allait contre l'insertion dans un système d'échanges mondialisés et promouvait au contraire un recentrage, voire une certaine autarcie de la région. L'intégration continentale apparaissait dès lors comme un outil de rationalisation de l'industrialisation des pays latino-américains, la réciprocité devant permettre à chacun une spécialisation bénéfique. Ce processus se structura autour de quatre pôles régionaux traditionnels qui malgré des résultats mitigés se maintinrent jusqu'à la crise de la dette qui isola les pays fragilisés et augmenta les difficultés d'articulation entre eux :

1/ L'association latino-américaine de libre échange – libre commerce (ALALE ou ALALC), fondée en 1960, remplacée en 1980 par l'ALADI (Association pour le Développement Industriel), traduisant une vision plus pragmatique de l'intégration (possibilité de négociations avec des pays tiers, notamment des pays développés, et d'accords bilatéraux entre pays membres) à travers un projet moins ambitieux (le rapprochement douanier étant abandonné).

2/ Le marché commun centre-américain (MCCA), également conçu en 1960 (Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Salvador). Il fut transformé en union douanière en 1992, le SICA (Système d'Intégration Centraméricain).

3/ Le Pacte Andin, créé en 1969 (la Bolivie, la Colombie, l'Equateur, le Pérou et le Chili (qui le quitta en 1976 pour redevenir membre associé en 2007), rejoints par le Venezuela en 1973) . Ce groupe se transforma en Communauté Andine des Nations (CAN) en 1988 pour favoriser l'émergence d'une zone de libre échange (qui existe depuis 1992 seulement, et sans le Pérou) puis en Système Andin d'Intégration (SAI) en 1996 pour poursuivre la libéralisation du commerce (processus de réforme de Trujillo). L'ensemble souffre néanmoins de dynamiques centrifuges (AMILHAT SZARY 2005 [2006]).

4/ La Communauté des Caraïbes (anglophone) ou CARICOM, née en 1973 (traité de Chaguaramas). Elle fut fondée par quatre Etats rejoints ultérieurement par onze autres. Un certain nombre d'entre eux font aussi partie de l'Organisation des Etats de la Caraïbe orientale.

Les Etats-Unis sont restés moins étrangers à cette première génération de regroupements économiques qu'il n'y paraît : si l'Alliance pour le Progrès, à vocation de sécurité continentale, n'a pu être conclue qu'après la mort de J.F. Kennedy (1964), les accords préliminaires à ce texte, et notamment la Charte signée en 1961 à Punta del Este, ont jeté la base d'instruments qui se sont révélés rapidement essentiels dans la dynamique continentale, notamment la mise en place de la Banque Interaméricaine de Développement nous discuterons le rôle plus en détail ci-dessous.

congrès, convoqué à Panama en 1826 par Bolivar. Trois ans après la proclamation de la doctrine Monroe, y constituait-il une réponse ?

A cette première phase de regroupements à l'efficacité discutable (1950-80) a succédé une période de libéralisation accélérée des échanges, qui s'est fortement appuyée sur le cadre régional à partir de 1985, contribuant à redéfinir les contours de la géopolitique continentale. Les processus d'industrialisation et de protection des économies continentales ayant révélé leurs failles, accentuées par la crise économique généralisée du continent au début des années 1980, on assista à une transformation des regroupements régionaux existant. De nouvelles entités virent le jour, sans pour autant que les ensembles mis au point dans la période antérieure disparaissent : ils survécurent au prix de leur transformation. Au niveau latino-américain, cela se traduit par la mise en place du MERCOSUR (1995), à celui de l'Amérique du Nord par celle de l'ALENA (1994).

La réalité des grandes zones d'intégration est loin de résumer tout le commerce continental : on constate beaucoup d'échanges entre des pays appartenant à des ensembles distincts (Colombie / Brésil, Brésil / Mexique). Cela explique en partie que l'on assiste depuis la fin des années 1990 à la signature d'une nouvelle génération de traités : le plus souvent bilatéraux, ils ont un champ d'application sectoriel très spécifique, assorti de calendriers d'applications stricts, sur le mode de l'ALENA. Le Chili a en a été particulièrement friand, signant directement avec la Colombie, mais aussi avec le Venezuela pour ce qui concerne la libéralisation du commerce et des investissements, avec la Bolivie sur la coopération énergétique, mais aussi avec le Canada en 1997, notamment pour ce qui concerne le secteur minier. Il mène des négociations avec l'ALENA mais aussi directement avec les Etats-Unis ou l'UE. Le Mexique s'est également engagé dans un processus multipartenarial (avec la Bolivie en 1994, la Colombie et le Venezuela au sein du « groupe des Trois » en 1994, également, avec le Chili en 1998 (en remplacement de l'accord de 1992), avec le Costa Rica en 1994, avec le Nicaragua en 1997, avec le Guatemala en 2000.

Les Etats-Unis tentent, surtout depuis les années 1990 du faire du commerce un axe stratégique pour leur contrôle de l'hémisphère : le slogan de G. Bush père, « trade not aid », a mis en évidence un procédé déjà perceptible dans leur modalité de participation à l'Initiative for the Caribbean Basin (ICB, 1982). Dans ce cadre, il s'agissait d'apporter à la fois la sécurité et la prospérité. Ce lien est essentiel pour comprendre les négociations entreprises avec les pays andins dans les années 1990, liant lutte contre la drogue et bénéfices commerciaux (notamment au sein de l'Andean Trade Preferential Act –ATPA de 1991⁵).

Ces restructurations vont au-delà des échanges commerciaux et tend à partager le continent en sous-blocs globalisés. Des initiatives plus globales concurrencent cette tendance, notamment deux projets d'intégration d'échelle supérieure, celle de ou des Amériques. Il s'agit tout d'abord de l'« Initiative pour les Amériques » lancée par G. Bush père (discours du 27 juin 1990), qui promeut une zone de libre échange bi-hémisphérique (le sigle en varie selon les langues : ZLEA ou ALCA) qui regrouperait 800 millions de personnes et 40% du PIB mondial. Son lancement fut effectué lors du premier Sommet des Amériques (Miami, 1994) qui regroupait 34 pays, excluant Cuba sur un critère démocratique. Après la multiplication des manifestations anti-ALCA est venu le temps des contre-propositions : ainsi, avant la rencontre officielle de 2004, s'est tenue à Cuba la III^{ème} Rencontre Hémisphérique contre la ZLEA, regroupant 1230 représentants provenant de 35 pays, membres d'organisations sociales et politiques ; à l'initiative d'H. Chavez, y fut discutée la mise en place d'une ALBA, Alternative Bolivarienne pour l'Amérique.

Aujourd'hui, chaque pays latino-américain tente de tirer au mieux son épingle du jeu politico-commercial globalisé dans un mouvement double : multiplication d'accords bilatéraux et insertion dans des intégrations de plus en plus vastes, attitude qualifiée par certains auteurs de

⁵ Accord unilatéral de préférence commerciale et non de libre-échange qui devait durer 10 ans et fut renouvelé pour 4 ans (2002-06) sous une nouvelle dénomination plus explicite : Andean Trade Preferential Drug Eradication Act, ATPDEA.

« néo-régionalisme »⁶. Un premier accord a ainsi été signé entre la CAN et le MERCOSUR en 1998, suivi par un traité de libre commerce en 2004 (Cuzco) donnant naissance à la Communauté sud-américaine des nations (CSAN) devenue en 2008 l'UNASUR (Union des Nations Sud-américaines), un projet politique mais non institutionnel. Il s'agirait de travailler sur des lignes de conduites communes, notamment dans le domaine des relations internationales, par la convocation de réunions *ad-hoc*, tout en s'appuyant sur l'ensemble des institutions en fonction au sein des blocs régionaux préexistants et regroupés au sein de l'UNASUR.

Pour ne pas simplifier ce tableau, coexistent avec ces blocs continentaux d'envergure variable, des sous-ensembles qui interagissent aujourd'hui encore avec les processus dominants. Fondés sur des stratégies « méso », ils se sont longtemps vu assigner pour objectif de promouvoir les rapprochements territoriaux que les institutions économiques n'abordaient pas. On peut citer à ce titre :

- le Traité du Bassin « del Plata » signé par les cinq pays riverains du plus grand système fluvial du continent en 1969⁷, pour œuvrer à l'aménagement commun des transports et du développement hydroélectrique. L'organe financier mis en place pour accompagner ces politiques, le FONPLATA, demeure à ce jour un des outils importants pour l'intégration continentale ;
- Le Traité de Coopération amazonienne, signé en 1978 par la Bolivie, le Brésil, la Colombie, l'Equateur, le Guyana, le Pérou, le Surinam et le Venezuela pour travailler en commun sur l'aménagement et la conservation de la forêt qu'ils partagent (cf. APESTEGUY, MARTINIÈRE, et al. 1979) ;
- Le Traité URUPABOL en est un exemple moins célèbre, signé en 1976, petite « communauté du fer et de l'énergie » (regroupant la Bolivie et son fer, le Paraguay et son énergie, l'Uruguay et son port de Nueva Palmira où une compagnie des Etats-Unis souhaitait monter une fonderie), poupée gigogne du bassin « del Plata » et de l'ALALC.

C. Le décalage important dans la prise en compte des frontières par les processus d'intégration

Les processus frontaliers en Amérique Latine n'ont pas attendu l'institutionnalisation des processus d'intégration pour exister. On peut signaler d'une part l'existence de nombreuses villes frontalières, dites souvent villes doublons (notamment sur la frontière Mexique / USA mais aussi aux limites du Brésil où l'on trouve une grande quantité d'agglomérations de taille moyenne, par exemple Rivera –Uruguay / Santana do Livramento, Brésil de 150 000 habitants au total). Dans les confins peu denses, l'Etat n'est pas le seul maître du jeu et une série d'acteurs ont pu conserver ou prendre leurs marques : les populations autochtones

⁶ La CEPAL prône pour sa part le « plurilatéralisme », version du régionalisme ouvert moins libérale que celle en vigueur au sein de l'APEC. Cf Amilhat Szary 2007***

. F. Bergsten, 'Open Regionalism', *The World Economy* 20 (August 1997), pp. 545-565;

S.-J. Wei and J. A. Frankel, 'Open Regionalism in a World of Continental Trade Blocs', *International Monetary Fund Staff Papers* 45/3 (1998), pp.440-453;

M Kuwayama, *Open regionalism in Asia Pacific and Latin America: a survey of literature* (Santiago : CEPAL, International Trade and Development Finance Division 1999). 71 p;

N. Phillips, "The rise and fall of open regionalism? Comparative reflections on regional governance in the Southern Cone of Latin America", *Third World Quarterly - Journal of Emerging Areas* 24/2 (2003), 217-234.;

E. Gudynas, *El 'regionalismo abierto' de la CEPAL: insuficiente y confuso*, (Silver City, NM : IRC (International Relations Center) / Programa de las Américas : 2005).

⁷ C'est-à-dire les bassins confluents des fleuves Paraná, Paraguay, Uruguay de La Plata, soient 3,200 millions de km² à cheval sur les territoires de l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay

(CHAUMEIL 2000), les paysans en quêtes de fronts agricoles⁸, les entreprises privées. Ces dernières ont pu, quelles que soient les époques, mettre en branle des stratégies dépassant les frontières : ce fut notamment le cas en Amérique centrale où les appétits d'extension de la United Fruit Company, du côté guatémaltèque de la frontière où elle possédait le monopole de l'activité bananière et la Cuyamel Fruit Company du côté hondurien ont considérablement contribué à nourrir le conflit frontalier entre les deux pays en 1928, avant que l'UFCO ne rachète la Cuyamel Fruit Company en 1929. L'issue du conflit a pu être trouvée en 1933 seulement, « lorsque plus rien ne s'opposait à la délimitation de la frontière, une fois l'UFCO restée seule maîtresse de toutes les concessions de chaque côté de la frontière » (MÉDINA-NICOLAS 2007a).

La mise en place de processus de rapprochement commerciaux a cependant eu un impact sur ces espaces caractérisés par leur situation limitrophe, bien que le traitement des frontières dans ces différents processus soit loin d'être homogène. On peut néanmoins cerner des tendances sur chacune des périodes considérées. Dans le premier moment de l'intégration régionale, lancé sous l'impulsion de la CEPAL, l'intégration est pensée au sein du système international (SMOUTS 1998) issu de la deuxième guerre mondiale : il s'agit donc d'un maillage d'économies distinctes les unes des autres, que l'on cherche à renforcer chacune dans son cadre national. Il était alors difficile d'accompagner la signature des accords commerciaux par des politiques fonctionnelles communes, même dans un secteur aussi stratégique que l'industrie pouvait l'être alors. Dans un tel contexte, les zones de frontières n'ont pas fait tellement plus l'objet d'attention politique que dans les époques antérieures. Elles continuent de représenter des espaces marginaux du territoire national, contre lesquels l'appareil de production s'adosse pour renforcer le centre. Si la réflexion intégrationniste de la CEPAL s'appuie sur une dénonciation des mécanismes centre / périphérie à l'échelle mondiale, elle ne va pas jusqu'à traduire ce raisonnement à l'échelle régionale, et au sein de chacun des pays la marginalité des zones frontalières demeure. Des exemples de stratégie de développement régional appliquée à des zones périphériques ne manquent pas, mais elles ne présentent pas de nature véritablement frontalière : on peut citer à ce titre l'établissement de Hauts-Fourneaux dans le Noroeste argentin, en sa province de Jujuy : les aciéries Zapla de Palpalá, inaugurées en 1945, font partie d'un schéma d'aménagement des marges agricoles dans le cadre de l'industrialisation renforcée de l'Argentine. On retrouve au Chili un traitement comparable des confins frontaliers du *Norte Grande* : Arica, la ville limitrophe du Pérou, est érigée au statut de pôle régional de développement, en application des théories de F. Perroux. Y fut ainsi d'abord créé un port franc (1958) doté d'un dispositif de gouvernance original (la *Junta de Adelanto*)⁹ qui s'inséra très bien dans les schémas stratégiques du Groupe andin. Les spécialisations industrielles d'Arica (automobile et petit électro-ménager) étant autant destinée au marché intérieur qu'à celui des pays voisins. Dans ce cas, la dynamique nationale fut fortifiée par l'ouverture internationale au point d'envisager, dès le début des années 1970, le renforcement d'infrastructures de transport pour appuyer le développement commercial transfrontalier pressenti. De premières études furent ainsi réalisées pour le revêtement de la route Arica-La Paz, sous l'égide de la Banque Interaméricaine de Développement.

⁸ Cf. les fronts pionniers brésiliens, et notamment la progression vers le Paraguay (Souchaud ***), mais aussi la pression démographique liée à une avancée paysanne à la frontière entre le Honduras et le Salvador ou le mouvement de colonisation pionnière sur la frontière nord du Guatemala.

⁹ Comité « *En avant, Arica !* », corporation de droit public bénéficiant de la possibilité exceptionnelle d'utiliser sans les rétrocéder au centre une partie des bénéfices régionaux (résultats du développement industriel de la ville depuis la loi 303 du 25 juillet 1958, suivie de la loi 13039, du 24 septembre 1958 dite « Loi Arica ». La JAA garde la réputation d'une expérience hors du commun de redistribution locale des dividendes de la croissance mise en place à Arica témoigne d'une évolution intéressante du rôle du secteur public dans le développement régional, référence obligée des efforts de décentralisation à partir du retour de la démocratie.

Ce type d'initiatives fut stoppé net par le contexte politique qui, à partir de la fin des années 1960, remit fortement en causes les dynamiques de la période antérieure. Les orientations politiques obligèrent à certaines reconfigurations des blocs, ainsi le Chili du Général Pinochet quitta le Groupe Andin en 1973. La hausse de la conflictualité déboucha en Amérique centrale sur une guerre, dite « du football » entre le Salvador et le Honduras en 1969 qui, « en cinq jours à peine [fit] trois perdants : chacun des deux rivaux et l'intégration centraméricaine ». (Aparicio, 1971 cité par MÉDINA-NICOLAS 2007a). Dans le contexte de la guerre froide, le statut frontaliers de certaines zones fut instrumentalisées à d'autres fins, avec la présence de groupes armés, notamment à la frontière Nicaragua / Honduras pendant la lutte entre la guérilla sandiniste et les « *contras* »¹⁰. « On peut ainsi mettre en évidence dans les années 1980 un changement de "fonction" des espaces frontaliers centraméricains: de périphéries, ils se convertissent en fronts stratégiques militaires et zones de conflit (Girot, 1997, p. 290). Ce phénomène est lié à la stratégie même de la guérilla, selon le modèle guévariste qui consiste à allumer des "foyers" (*focos*) révolutionnaires dans les régions mal contrôlées de l'Amérique latine, par conséquent les régions frontalières, où les mouvements d'opposition peuvent préparer et développer leurs actions. Le *frente* fait ainsi partie du paysage politique latino-américain et Michel Foucher fait remarquer la correspondance du terme avec à la fois sa stratégie et son espace d'application (1985, p. 136) ». (MÉDINA-NICOLAS 2007a).

Face à cette évolution géopolitique, la marge de manœuvre pour des politiques de développement frontalier restait très limitée. On note toutefois quelques initiatives dans le domaine environnemental, dont la « neutralité idéologique » permettait de passer outre les réticences militaires. On observa ainsi, malgré le contexte détaillé ci-dessus pour l'Amérique Centrale, la création d'une Réserve de biosphère entre le Salvador, le Guatemala et le Honduras (négociations dès 1979 pour la mise en place du parc naturel international La Fraternidad concernant environ 670 000 habitants sur 45 municipalités frontalières, 8 du Salvador, 15 du Guatemala y 22 du Honduras). Dans un certain nombre d'autres exemples, ce sont des réserves co-adjacentes, indépendantes, qui sont créées face-à-face, jouant un rôle d'espace tampon dans une perspective de défense du territoire¹¹. Mais les années 1980 renvoient surtout les espaces frontaliers à leur marginalité, dans un contexte économique mondial en pleine évolution et au sein duquel ce sont souvent les élites régionales qui ont pris l'initiative de relancer le dialogue au travers des frontières.

C'est donc à la dernière période, celle des intégrations prônant le libéralisme économique, qu'il revient d'avoir fait notablement évoluer le statut des zones frontières. Il est difficile toutefois d'affirmer que l'élan pour le développement régional transfrontalier que l'on

¹⁰ « La guérilla nicaraguayenne menée par le Front Sandiniste de Libération Nationale (F.S.L.N.) s'est développée à partir de la frontière nord, en territoire hondurien dans la Mosquitia. Le renversement de la dictature somoziste en juillet 1979, n'a pas signé l'arrêt des troubles et l'accession au pouvoir des Sandinistes a engendré le développement d'une contre-révolution. Jusqu'en 1986, les affrontements se sont multipliés. Les Etats-Unis de Ronald Reagan ont intensifié leur intervention en soutenant les *contras* face à la menace de déstabilisation de la région qui les préoccupait (« théorie des "dominos") ». La frontière nord a été la plus utilisée, le Honduras étant l'allié central du dispositif nord-américain dans la région. Il a collaboré essentiellement en servant de plate-forme pour que les *contras* établissent leurs camps de base près de la frontière nicaraguayenne. On estime jusqu'à dix mille le nombre de personnes enrôlées dans les *contras* qui se sont regroupées sur le territoire hondurien », L. Medina, 20007 et Elvia Elizabeth Gómez, "Incidencias de la presencia de la contrarevolución nicaragüense en el municipio de Trojes, departamento de El Paraíso, Honduras", *Las Fronteras del Istmo*, 1997, pp. 183-191.

¹¹ L'histoire de la Réserve nationale de faune andine Eduardo Avaro remonte au 13 décembre 1971 durant la dictature militaire en Bolivie, son objectif premier étant de créer un avant poste militaire afin de pouvoir contrôler la frontière avec le Chili, lors des tensions qui ont accompagné le centenaire de la guerre du Pacifique. Côté chilien, ce sont plusieurs parcs nationaux qui ont été fondés ou renforcés au début des années 1970, depuis le Parc Lauca passé de réserve à parc en 1971 et classé en 1974 Réserve de la Biosphère).

remarque sur une grande partie des frontières latino-américaines est la conséquence directe des processus d'intégration en cours. Il s'insère dans une prise de conscience beaucoup plus générale de la valeur des territoires et de l'importance de travailler sur les relations local / global pour réussir l'insertion dans la mondialisation. De fait, les instruments spécifiques de coopération mis en place ne sont pas si nombreux, comme nous allons le discuter ci-dessous. Aucun des sous-ensembles intégrés d'Amérique Latine n'a mené de politique de reversion vers les zones défavorisées assimilable à l'effort de l'UE qui consacre, aujourd'hui encore, environ 35% de son budget à l'a politique régionale (30 milliards d'euros)¹².

:pol ext au service du commerce

Avantages comparatifs passer de la périphérie à l'interface

La façon dont la géographie est mobilisée dans l'argumentaire de ce projet de territoire se veut offensive : « la géographie fait partie de certains avantages comparatifs d'un pays et nos 4000 km de côtes sur le Pacifique nous obligent à penser à une modalité en fonction de laquelle nous puissions tirer parti de cette localisation géographique dans le but de convertir le Chili en une sorte de pont entre le sud-est asiatique et le reste des pays d'Amérique Latine » proclamait en 1995 celui qui devait devenir président du Chili quatre ans plus tard, Ricardo Lagos. Les périphéries du cône sud se sont appropriées cette rhétorique au point d'en faire l'assise de leurs perspectives de développement.

(LAGOS, R., 1995, "Discours inaugural", in Ministerio de Obras Públicas (MOP) - Dirección de Planeamiento, *Potencialidades de Integración en América Latina; corredores bioceánicos : expectativas y realidades. Séminaire CEPAL, 11 décembre 1995, Santiago*

La prospective est en train de se faire idéologie territoriale

II. Les acteurs de la promotion du développement frontalier

A. Les élites régionales des régions concernées

Peu à peu, dans les régions frontalières, l'éloignement et les défauts des processus de représentation politique qui l'accompagnent font faire l'objet d'un discours renouvelé de la part des élites régionales. Ces dernières ont rapidement intégré, entre les années 1980 et le début des années 1990, le territoire dans leurs propositions politiques, multipliant les projets mettant le territoire au premier. Elles suivent en cela l'évolution des modèles de développement les plus influents sur le continent, et l'abandon progressif du modèle de « développement par le haut », mais elles réagissent aussi et surtout, de façon très pragmatique, à la crise économique qui terrasse alors l'Amérique Latine, laissant les zones périphériques dans une situation de très grande vulnérabilité. Ces groupes de pouvoir ayant une assise régionale plus ou moins ancienne ont généralement suivi les initiatives et les politiques officielles menées dans les années 1950-60 puis, pendant les années 1970, les prises de contact se multiplièrent et les chambres de commerce bilatérales furent amenées à jouer un rôle important.

Dans le cas de la frontière Argentine / Chili par exemple, ce sont les élites économiques régionales qui sont à l'initiative de l'organisation de foires internationales dont la fréquence se régularisa peu à peu : suite à la première foire internationale agro-industrielle du Nord Argentin (FERINOA) qui eut lieu en novembre 1974 à Salta, celles-ci s'internationalisèrent. Lors de la deuxième foire (novembre 1975 - Salta) se tenait la première rencontre pour l'intégration : le *Primer Encuentro para la Integración Económica Fronteriza y Latinoamericana*. Celle-ci déboucha sur l'accord de Salta, texte qui insistait sur la nécessité de réactiver une structure déjà existante, le *Comité Empresarial del Area de Capricornio*. Il

¹² Cette politique, structurée par Fonds européen de développement régional (FEDER) concerne les régions frontalières à travers les objectifs destinés aux régions défavorisées, mais aussi grâce à une série de programmes spécifiques, les INTERREG.

fut ainsi décidé de la constitution d'un « groupe de travail international » de statut privé, dont le secrétariat serait basé à Salta. C'est lors de la troisième réunion du groupe (Asunción, juin 1977) qu'un nom définitif fut adopté : le groupe s'appellerait désormais le GEICOS, « Groupe d'entrepreneurs interrégional du Centre Ouest sud-américain »¹³ (accord d'Asunción). Ce groupe fonctionne encore aujourd'hui et en sont membres le sud-est bolivien, le Paraguay dans son ensemble, le Noroeste argentin et le Norte Grande chilien, ainsi que le sud péruvien qui à l'origine ne participait que comme observateur. Les réunions ont lieu dans les différents pays membres, et la présidence du GEICOS est tournante. D'autres petits groupes binationaux, mettant en liaison surtout des chefs d'entreprise ou des personnes engagées à titre personnel dans les échanges commerciaux au sein de cette zone, ont alors vu le jour. C'est de l'ensemble de ces initiatives assez éclatées qu'a surgi l'idée de la structuration plus formelle d'une union territoriale entre les zones périphériques des pays du nord du Cône sud. Il s'agit d'un cas exemplaire dans la mesure où les régions concernées, qui se trouvent toutes à la marge des grandes initiatives d'intégration continentale, qu'il s'agisse du nord-ouest de l'Argentine, du nord du Chili, du sud du Pérou ou du sud-est de la Bolivie, ont souhaité s'unir pour fédérer un mouvement d'intégration mieux susceptible de porter leurs aspirations, se proclamant « union des périphéries du centre-sud du cône sud ». Dans un souci d'image, ces territoires se sont aussi donné un sigle celui de « ZICOSUR », zone d'intégration du Centre Ouest d'Amérique Latine ; il a le mérite de positionner cette construction régionale en marge du grand MERCOSUR dont il imite la consonance (cf. <http://www.zicosur.net/> et AMILHAT SZARY 2003).

Cette évolution de la vision des populations frontalières et le meilleur écho donné à leurs revendications ont conduit les organes de gouvernement, tant au niveau local que national, à proposer des structures d'encadrement des dynamiques frontalières, en lien parfois négocié avec les préoccupations de politique extérieure des centres.

B. Les gouvernements centraux et locaux

Il est une figure récurrente de la gouvernance des zones frontières d'Amérique Latine aujourd'hui, celle des « Comités de frontières », dont le nom est devenu, depuis un ou deux ans, dans certains pays, celui de « Comités d'Intégration ». Il s'agit d'organes consultatifs, fondés sur une base régionale, réunissant à intervalles plus ou moins réguliers des citoyens des deux pays voisins. Les premiers sont nés en Argentine, peu après la signature du traité avec le Chili mettant fin à leur rivalité géopolitique sur le canal de Beagle (Tratado de Paz y Amistad, 1984). Ils matérialisaient un changement de paradigme géopolitique de façon relativement indirecte, puisqu'ils se localisèrent d'abord sur les dyades Argentine / Paraguay et Argentine / Brésil, (1985), celles qui figuraient le moins des barrières, tant culturelles qu'économiques, avant de concerner les limites avec l'Uruguay et le Chili (1987) (VALENCIANO 1990). Ils se sont renforcés sur la frontière avec le Brésil à mesure de la progression du MERCOSUR. Côté chilien, ils se sont multipliés, en doublon des régions chiliennes (pays découpé du nord au Sud en bandes, qui ont donc chacune une frontière avec l'Argentine). Il existe même, à l'heure actuelle, des Comités de frontières entre des pays qui n'ont pas de relations diplomatiques réciproques, pouvant néanmoins faire partie, comme le Chili et la Bolivie, d'un même groupe d'intégration, tous deux étant membres associés du MERCOSUR depuis 1996 (le comité entre le nord du Chili et la Bolivie, c'est-à-dire entre les régions chiliennes de Tarapacá et d'Antofagasta et les Départements boliviens de La Paz, Oruro et Potosí existe depuis 1997).

¹³ *Grupo de Empresarios Interregional del Centro-Oeste Sudamericano.*



Los límites internacionales son solo indicativos y no necesariamente coinciden con los oficialmente reconocidos por los respectivos países

Source : VALENCIANO 1990

Ces comités fonctionnent le plus souvent par sous-commissions thématiques (transport, réglementation phyto-sanitaire, éducation), en fonction des thèmes préoccupant les populations régionales. Comme cela semble caractériser les initiatives « paradiplomatiques » recensées, ces instances sont nées de modalités originales de négociation entre les acteurs gouvernementaux centraux, locaux et les acteurs privés concernés, selon un processus d'institutionnalisation révélateur, à bien des aspects, de l'évolution des relations internationales. Les textes écrits par les experts pour l'Institut d'Intégration de la BID soulignent, à partir des années 1990 (rapports et textes de la revue), le risque « double marginalisation » (du centre national et de l'économie monde) des régions frontalières abandonnées à la libéralisation économique qui se profile (BERNAL MEZA 1990). Dans ce contexte, ce sont bien les sociétés locales qui initient le rapprochement, ces réunions étant dotée d'un « intérêt spécial pour les gens du lieu [*los lugareños*] historiquement laissés de

côté par les capitales »¹⁴. Même si le thème de la frontière et de la résolution des problèmes liés à son passage fréquent ont ensuite été relayés par les gouvernements centraux, ils ont d'abord permis de discuter de façon très large le devenir des régions considérées voire, au fil des années, de les mettre sur la voie de véritables dynamiques de « projets de territoire » (AMILHAT SZARY & ROUVIÈRE 2008 (à paraître))

Cette mobilisation politique régionale fait avancer le transfrontalier et permet aux gouvernements dits « non centraux » de s'imposer dans un débat qui jusqu'alors leur restait fermé (comme l'a montré HOcking 1999), transformant les modes de gouvernance à toutes les échelles. Il existe de fait plusieurs modalités d'intervention des gouvernements centraux sur le fonctionnement de ces Comités. Dans la phase de mise en place, trois scénarios ont été repérés (BERNAL MEZA 1990) selon que la négociation se fait :

- entre deux régions (zone Cúcuta / San Antonio à la frontière Colombie –Venezuela), ou entre régions (cas du GEICOS déjà mentionné) ;
- entre une région et le gouvernement central de celle dont dépend le pays voisin (provinces argentines avec le gouvernement central paraguayen, fonction de la taille des pays plus que du fédéralisme argentin) ;
- entre régions, mais dans le cadre d'accord bilatéraux signés par les Etats respectifs (cf. le Protocole 23 de l'Accord d'Intégration et de Coopération Economique Argentine / Brésil de 1988, prédécesseur du MERCOSUR, qui prévoyait un groupe de travail permanent des régions).

La localisation des Comités par exemple ne peut pas être décidée par les gouvernements centraux : dans la mesure où ce sont les régions qui les suscitent et les font vivre, ils naissent dans des zones où ils accompagnent des dynamiques frontalières plus ou moins anciennes, mais ne peuvent les susciter ex-nihilo. Différentes modalités de régulation existent ensuite : un règlement du fonctionnement de ces instances a été élaboré entre le Chili et l'Argentine en 1997, plaçant la présidence des Comités sous la responsabilité des consuls respectifs, les faisant donc rentrer dans la hiérarchie diplomatique. Au Chili, le Ministère des Relations Extérieures a par la suite créé (juin 2000) une direction spécifique pour accompagner, et coordonner plutôt qu'encadrer les initiatives paradiplomatiques en recrudescence : la DICORE (Dirección de Coordinación Regional)

C. Les organismes intergouvernementaux et les bailleurs internationaux

La présence des organismes intergouvernementaux est telle aujourd'hui que d'aucuns parlent de « gouvernance mondiale » *** , modalités de régulation d'une planète mondialisée. Dans un tel contexte, le fait que la Banque Mondiale intervienne sur les modalités d'intégration régionale ne surprend pas tant que cela : on peut même douter de l'aspect véritablement inédit du type d'intervention annoncé récemment pour l'Afrique : « L'intégration régionale, mot d'ordre de la nouvelle stratégie définie par la Banque pour le développement de l'Afrique subsaharienne »¹⁵. En Amérique Latine, l'intervention des organismes intergouvernementaux dans le processus d'intervention a été remarquable, depuis l'impulsion donnée par la CEPAL, agence onusienne, jusqu'au rôle d'accompagnement politique, financier et technique constant joué par la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Cette institution financière née en 1959¹⁶ n'a pourtant pas été expressément conçue pour l'intégration qui n'était pas mentionnée dans son Acte constitutif : son objet premier, celui « d'accélérer le processus de

¹⁴ Entretien avec J. Sanz de Urquiza, Director de Limites y Fronteras, Ministère des Relations Extérieures, Commerce Extérieur et du Culte d'Argentine ; Buenos Aires, 11/12/ 2006.

¹⁵ <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFRENCHEXT/0,,contentMDK:21804304~pagePK:146736~piPK:226340~theSitePK:488775,00.html> (Washington, 9 juin 2008).

¹⁶ Date de sa création juridique : elle fonctionne à partir de 1961, distribuant ses premiers prêts en 1962.

développement économique, individuel et **collectif** des pays membres » (CALVO 1965 - nous soulignons) mettait cependant, d'emblée, l'accent sur la recherche de l'interrelation des bénéfiques pour ses membres. Le caractère social¹⁷ des orientations de la Banque ne devait pas entraver son fonctionnement privé (financement de projets mis en œuvre par les secteurs publics et privés) et son efficacité dans le recouvrement a été, depuis sa création, le gage de son efficacité. Il n'en demeure pas moins qu'en quelques années, l'intégration régionale devint un critère essentiel du choix des projets à financer. Cette orientation est étonnamment liée aux convictions et à l'engagement d'un homme, économiste aux convictions pacifistes, Felipe Herrera, qui fut son premier Président (de 1960 à 1971) et déclarait dès 1961 « *Seremos el Banco de la Integración* » (Nous serons la Banque de l'intégration). « La Banque interaméricaine, au même titre que l'ALALC, le Marché Commun et d'autres organismes, est à la fois la cause et l'effet de ce processus complexe d'accélération historique. [l'intégration] » (CALVO 1965, p. 668).

Dès sa création, la BID se distingua, pour la sélection des projets à financer, par la recherche de critères qui seraient adaptée aux réalités du continent : le secteur agricole fit l'objet d'attentions inédites (financement de colonisation de terres, de programmes de logement rural), l'innovation apparaissant comme un critère discriminant. Très rapidement, l'influence de l'accord de Punta del Este (1961¹⁸) fit évoluer cette évaluation : les critères initiaux d'appréciation de la valeur intrinsèque d'un projet spécifique étaient remplacés par l'analyse du positionnement de celui-ci dans un plan national de développement. Très rapidement (à peine cinq années s'étaient écoulées depuis la mise en fonctionnement de la banque), le critère d'éligibilité devient celui de la « composante-intégration ». Tout financement de projet était évalué à l'aune de « son incidence sur le processus d'intégration ». La BID mit en place différents types de promotion de l'intégration économique qui, à des échelles différentes, devaient mettre en avant la « complémentarité des efforts régionaux ». Il pouvait s'agir :

- « d'études et du financement de projets et de programmes de portée nationale,
- du financement de projets industriels d'exécution nationale mais de répercussion multinationale » (via des exportations par exemple),
- « d'assistance technique et financière pour la réalisation d'ouvrages d'infrastructures régionale,
- « des études sur possibilité d'intégration frontalière. » (CALVO 1965, p. 669), portant notamment sur le système fluvial Parana-Paraguay, le développement minier conjoint du sud du Pérou et du nord Chili, le développement social des communautés indigènes andines du Pérou et de Bolivie, l'approvisionnement conjoint de la Patagonie chilienne et argentine, ou encore l'exploitation commune de l'Amazonie. Une mission exploratoire menée en 1961 sur la frontière Colombie Venezuela devait poser les bases de la réflexion sur l'intégration transfrontalière.

« La réalité des zones de géographie économique qui couvre différents pays rend possible une action coordonnée de ces nations. La Banque interaméricaine peut être le véhicule capable de promouvoir les intégrations économiques et régionales nécessaires et peut profiter à de larges populations sous le signe d'une initiative multilatérale. [...] Au cours des années, nous nous sommes habitués, comme des voisins mal intentionnés, à nous tourner le dos ; il est logique d'espérer, au cours des années à venir, voir se transformer les cantons militaires isolés actuels en centres de diffusion d'un programme qui ne tien par compte des frontières » (F. Herrera¹⁹).

¹⁷ Renforcé par la création d'un Fonds fiduciaire pour le Progrès Social dans le cadre de l'Alliance pour le Progrès.

¹⁸ Signature d'une Charte reconnaissant la nécessité de la planification à l'échelle régionale, devant déboucher en 1964, avec un délai lié à l'assassinat de JF Kennedy, à l'Alliance pour le progrès.

¹⁹ Felipe Herrera, Conférence prononcée devant la seconde Assemblée des Gouverneurs de la BID, Rio de Janeiro, avril 1961.**.

Pour approfondir cette mission, un organisme ad-hoc fut créé au sein de la BID (fin 1964 pour une entrée en 1965) : l'Institut pour l'Intégration de l'Amérique Latine et de la Caraïbe (INTAL). Alors que le siège de la BID restait à Washington, le siège de l'INTAL fut localisé à Buenos Aires, avec pour mission d'accompagner l'intégration par des activités de recherche, d'enseignement, d'assistance technique et de diffusion d'information. Il s'agit donc de la source la plus importante de production d'écrits sur l'intégration économique de l'Amérique Latine.

La BID a ainsi accompagné les premiers pas du développement transfrontalier dans l'isthme centraméricain (1973) appuyant le secrétariat permanent du Traité Général d'Intégration Economique (SIECA), pour l'élaboration d'un diagnostic dans cette perspective dans les bassins du Golfe du Honduras, du Golfe de Fonseca et du fleuve San Juan (*Cuando las fronteras unen*, IICA : Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture, 1994). Un projet de développement tri-national a été proposé par la suite, en 1976, par la BID aux gouvernements du Guatemala, du Honduras et du Salvador sur leur aire frontalière commune, connue comme le *Trifinio*, du nom du sommet du massif de Montecristo, vers lequel convergent les frontières des trois pays. Ce programme est un cas souvent cité pour l'Amérique centrale car la coopération est ancienne et mobilise trois pays (MÉDINA-NICOLAS 2007a).

Aujourd'hui encore, parallèlement aux activités dans les domaines du développement social, de la modernisation de l'État et de la compétitivité, l'appui à l'intégration régionale constitue le quatrième pilier de la nouvelle Stratégie institutionnelle de la Banque visant à promouvoir la réduction de la pauvreté et le développement durable de la région.

Nous nous sommes donc intéressés à la chronologie des rapports commandités par la BID et au contenu de la revue publiée par l'INTAL depuis sa création²⁰ afin de comprendre ce l'évolution des représentations de l'intégration pour cet acteur clé du processus. Il apparaît rapidement, à l'analyse du contenu de ces documents, que les processus d'intégration sont loin d'être systématiquement liés aux dynamiques frontalières. Celles-ci n'émergent comme préoccupation stratégique que dans la seconde époque de la BID, à partir des années 1980 (deux mentions en 1973-74 concernent en fait les migrations et les infrastructures de transport). La majorité des documents portent sur les aspects économiques de l'intégration, et notamment sur la distribution des échanges commerciaux. On trouve quelques analyses sur d'autres espaces en cours d'intégration, notamment l'Europe, mais rien sur les politiques territoriales ou les dynamiques frontalières de l'UE. Les premières occurrences groupées datent du début des années 1980 et concernent deux types de phénomènes : d'une part ce qui va désormais s'appeler « l'intégration physique », c'est-à-dire le travail d'interconnexion des infrastructures de transport (avec des documents sur le Bassin « del Plata ») et d'autre part plusieurs volumes consacrés à l'expérience entrepreneuriale pluri-régionale déjà mentionnée, celle du GEICOS (BID-INTAL 1980). Ce n'est qu'à la fin des années 1980 que le rôle des frontières va être discuté en tant que tel, avec l'analyse des premières expériences de coopération méso (Rapport sur les Comités de Frontières Argentine / Paraguay en 1987). Les textes fondateurs en la matière sont réunis dans deux numéros spéciaux de la revue « Integración Latinoamericana » de novembre 1986 (« La frontera como factor de integración ») et de mai 1990 (« La frontera : un factor de integración »), ainsi que dans quelques rapports dont on peut citer les plus significatifs. La BID a publié en 1989, un rapport

²⁰Les publications régulières de l'INTAL furent la «Revista de la Integración» (Novembre 1967-Septembre 1975, 20 números) et le «Boletín de la Integración» (Diciembre 1965-octubre 1975, 118 números), suivis par «Revista Integración Latinoamericana» (Avril 1976- mai 1995, 207 números mensuels), remplacée en 1996 par la «Revista Integración y Comercio» encore éditée aujourd'hui, cf. http://www.iadb.org/intal/detalle_articulo_publicacion.asp?idioma=esp&aid=809&cid=234

portant sur les Comités de frontières (BID-INTAL 1989) et un autre sur la frontière comme facteur d'intégration (BID-INTAL 1990a), accompagné d'un dossier bibliographique assez important sur la coopération frontalière (BID-INTAL 1991a) et des actes d'une conférence faisant le point sur le lien entre frontières et intégration dans l'ALENA (BID-INTAL 1991b). Elle a aussi édité une série d'ouvrages réitérant le lien entre frontières et intégrations (BID-INTAL 1990b, 1992a). Le tout conduisit à un « vade-mecum » de la coopération frontalière (BID-INTAL 1992b).

Dans le même temps, un autre volet de la production de la Banque s'est concentré sur la promotion des infrastructures d'interconnexion au sein des zones d'intégration (énergie, axes de transport routier, mais aussi télécommunications). Le lien avec les frontières ne va parfois pas au-delà du constat d'un hiatus (celui d'une intersection perturbatrice entre deux lignes) et de la nécessité de le corriger. C'est un peu plus tard, au cours de la fin de la décennie 1990, que la littérature sur l'intégration va totalement intégrer la problématique de l'interconnexion, au point d'assimiler les deux procédés dans l'initiative IIRSA (l'Intégration de l'Infrastructure Régionale Sudaméricaine) que nous détaillons ci-dessus.

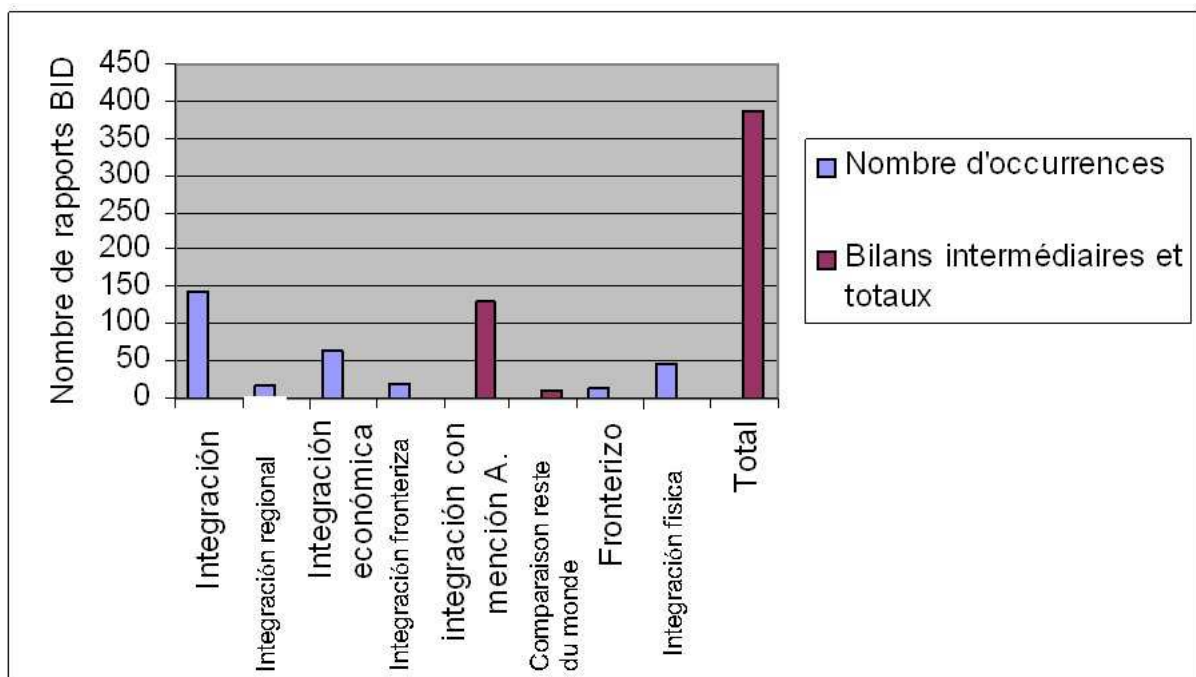


Tableau n° 1 : Référents de l'intégration mobilisés dans les rapports de la BID 1965-1991

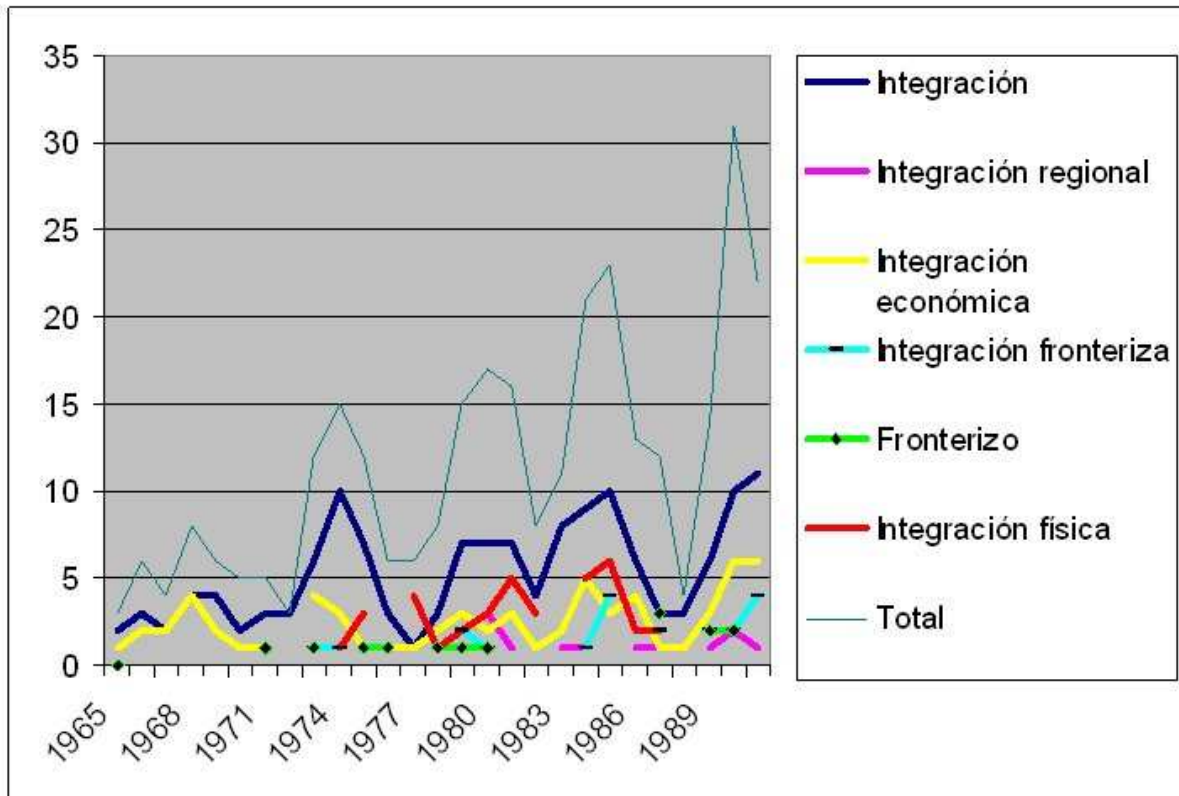
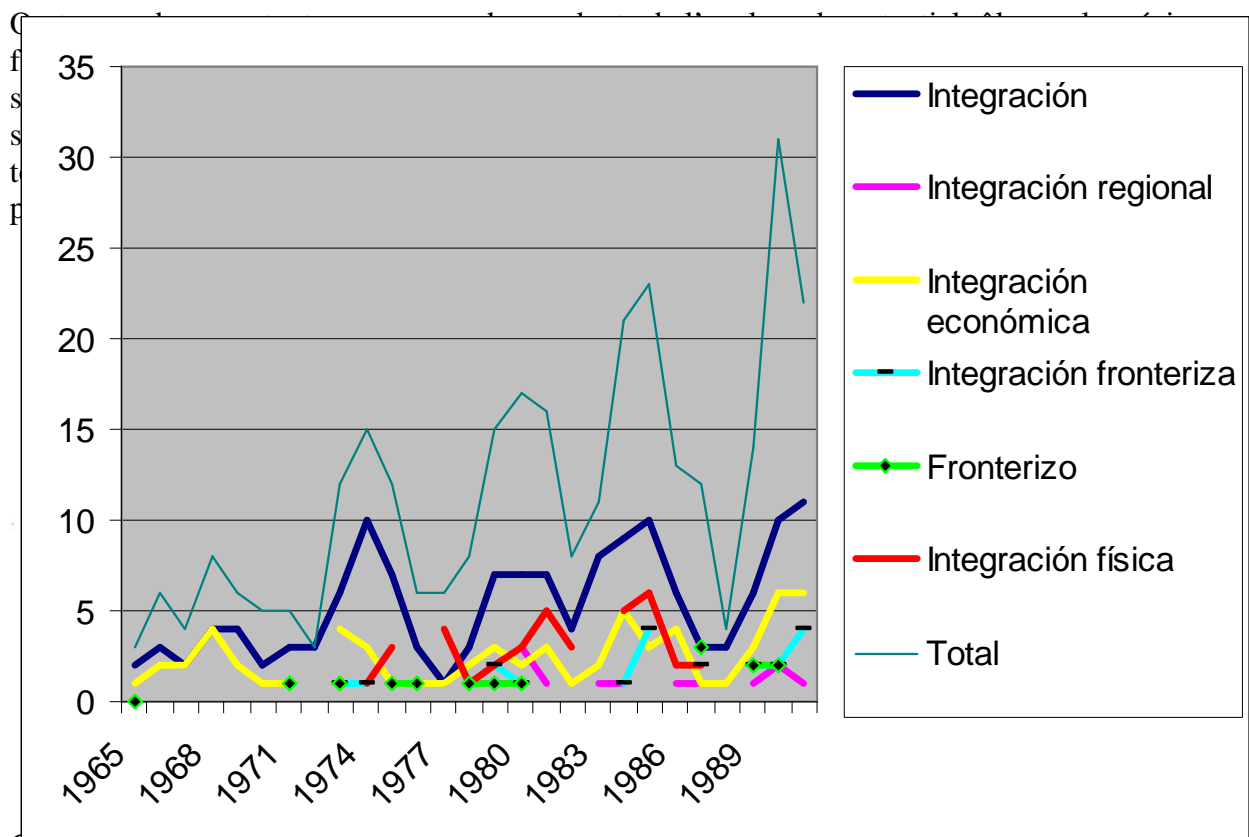


Tableau n°2 : Evolution des thématiques de l'intégration dans les rapports de la BID 1965-91



Graphique extrait de « La frontera como factor de integración », 1990 (publié dans le rapport et dans la revue)

« L'appréciation des atours de l'intégration frontalière a généré, en conséquence, un contexte

favorable pour le développement des initiatives existantes ainsi que pour en générer de nouvelles (...). L'intégration frontalière est un instrument apte pour affronter les projets et actions qui puissent augmenter les relations économiques et sociales entre des zones ou régions nationales contiguës, et améliorer la qualité de vie des habitants de ces territoires. En conséquence, l'intégration frontalière contribue et fait partie de l'intégration binationale et de plus ample rayonnement entre les pays. » (Editorial du numéro de *Revista de Integración Latinoamericana* « La frontera : un factor de integración », mai 1990). Les documents produits par la BID s'efforcent alors de travailler sur la définition théorique du transfrontalier, butant sur une notion qui est au croisement du politique, du culturel et de l'économique. Leur objectif est néanmoins de convaincre de l'effet d'entraînement possible : les frontières doivent être développées non pas pour elles-mêmes mais parce qu'elles sont susceptibles de développer, par ruissellement, l'intégration régionale. Il s'agit dès lors de repérer les dynamiques existantes et de travailler sur leur reproductibilité qui conduit les experts de la BID à définir les *initiatives d'intégration frontalière* comme « un ensemble d'actions et de projets qui ont une incidence sur la relation entre les deux marges nationales d'une zone ou région frontalière, ces effets faisant partie des objectifs centraux de l'initiative » (1990, *ibid*, p. 14).

La continuité de la réflexion de la BID sur ces questions a précédé, de beaucoup, une volonté très récente au sein du MERCOSUR de mieux accompagner ces initiatives, dont témoignent les notes de travail de la RECM (*Reunión Especializada en el ámbito del Mercosur*), au service de l'organe exécutif du Mercosur, le GMC (Groupe Marché Commun, *Grupo Mercado Común* ; cf. par exemple <http://www.mercosur.coop/recm/spip.php?article324>). Près de vingt ans après la création du grand marché, il s'agit d'aller plus loin que les dispositifs initiaux prévus *a minima* et limités à la facilitation des passages de frontières par la mise en place d'aménagements d'Aires de Contrôle Intégré prévues dans l'Accord de Recife (1993, cf. Leloup, F. & Stoffel, S., 2001).

Le fonctionnement récent de la CAN témoigne d'une orientation similaire. Même si les origines de cette institution sont « cépaliennes », son orientation récente est libérale (depuis la création d'un marché commun au sein du Groupe Andin en 1991). Son traitement des frontières est en de nombreux points similaire à celui du Mercosur, se focalisant sur des points frontaliers stratégiques où doivent pouvoir à la fois s'accroître les échanges et se transmettre les politiques centrales. La mise en place d'une série de dispositifs accompagne le renouveau du souci des frontières dans ce périmètre (cf. le texte programme : « *Política Comunitaria para la Integración y el Desarrollo Fronterizo* », décision 459 de la CAN) : il s'agit d'une part de la mise en place de complexes frontaliers harmonisés, les CEBAF (« *Centros Binacionales de Atención en Frontera (CEBAF) en la Comunidad Andina* », décision 502 de la CAN) et d'autre part de l'invention d'une nouvelle figure territoriale, celle des zones d'intégration frontalières (ZIF, décision 501 de la CAN, juin 2001), dont on remarque que les premières à se mettre en place concernèrent les zones limitrophes de la Colombie et du Pérou tout juste émergentes d'un conflit ouvert (González López, M., 2005, Meza Monge, N., 2005). Il est intéressant de noter que celles-ci sont définies comme des territoires de projets : pour permettre leur mise en œuvre, un organisme (*Banco de Proyectos de Integración y Desarrollo Fronterizo*) a été constitué pour les recenser, au sein du Secrétariat Général de la CAN ; il est chargé de faciliter le contact entre les porteurs d'initiatives et les bailleurs privés que sont la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et la Corporation Andine de Développement (CAF, *Corporación Andina de Fomento*).

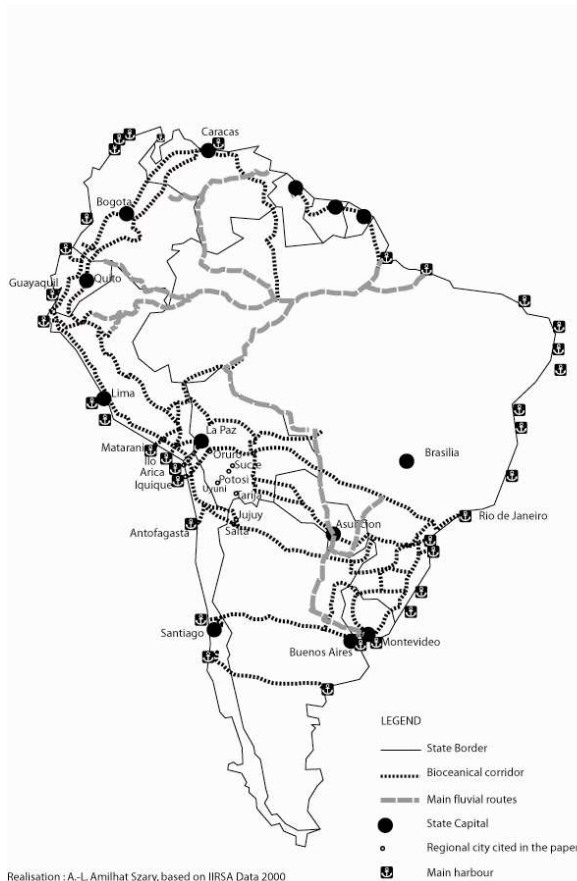
D. L'émergence de nouveaux acteurs : le cas de l'IIRSA

Cette configuration institutionnelle étonnante, où les principales institutions responsables de l'intégration ont mis très longtemps à investir le champ frontalier, a également permis

l'émergence d'acteurs inédits. L'un d'entre eux figure parmi les plus controversés, il s'agit d'un organisme mis en place pour la structuration de l'Intégration de l'Infrastructure Régionale Sudaméricaine (IIRSA), né en 2000 (lors de la réunion des Présidents d'Amérique du Sud à Brasilia), grâce à l'impulsion du président alors en exercice au Brésil, F. Cardoso. L'IIRSA constitue un type d'acteur très original, né des modalités d'évolution de l'intégration latino-américaine : d'une part il ne s'agit pas d'une institution propre, mais d'un projet dont les propriétaires sont les pays membres, d'autre part l'IIRSA est très liée à la BID qui en héberge le quartier général, à Buenos Aires, et finance son directeur (CARCIOFI 2008) et la petite équipe employée à temps plein en ses bureaux. Elle fonctionne par ailleurs grâce à la mise en délégation du personnel nécessaire de la part des gouvernements concernés qui ont chacun, en leur sein, constitué des cellules relais de l'Initiative continentale, mais aussi grâce à la mobilisation importante de consultants.

L'initiative est profondément liée au contexte politico-économique qui a permis son émergence : il s'agit d'un effort de coordination d'un porte-feuille de projets d'infrastructures viaires et énergétiques, dont la réalisation passe par la multiplication des partenariats publics/privés (VAN DIJCK & HAACK 2006). C'est sur cet aspect que portent ses principales critiques (ZIBECHI 2006) : les projets d'interconnexion du continent passent par la consolidation d'axes ou corridors qui traversent les zones frontalières. Leur statut y est sujet à débat : nombreux sont ceux qui s'interrogent sur les bénéfices réels que les habitants des régions concernées par les travaux projetés puissent attendre des nouvelles infrastructures (effet tunnel redouté), les dommages environnementaux étant, eux, à craindre rapidement (déforestation, impact du trafic...) ; les décideurs des régions frontalières, eux, cherchent tous à faire passer les corridors par chez eux, quitte à faire subir aux tracés initiaux des variantes les faisant perdre en efficacité.

Le caractère récent de cette dynamique rend encore difficile la mesure de son impact : certains axes ont progressé, car leur projet existait avant la formalisation de l'IIRSA ; et cette dernière n'a fait que renforcer certains projets et faciliter l'accès au financement d'un certain nombre d'autres. Cependant l'IIRSA s'est rendue célèbre par la production d'une carte qui a profondément transformé la vision de l'intégration en Amérique Latine, faisant passer les réseaux au premier plan d'un processus jusque là zonal, au sein duquel les frontières mêmes n'ont acquis de pertinence que dans une période très récente. A ce titre, l'Initiative a, en peu d'années, profondément fait évoluer les représentations du transfrontalier en Amérique Latine, ou du moins du type de dynamiques transfrontalières qui pouvait découler des processus d'intégration continentale.



http://www.iirsa.org/BancoConocimiento/A/agenda_implementation_consensuada/agenda_implementation_consensuada.asp?CodIdioma=ESP

Conclusion : quels dispositifs frontaliers effectifs pour quelle intégration ?

En Amérique Latine, depuis l'intensification des initiatives en matière d'intégration, le sort des régions frontalières a considérablement évolué. Leur prise en compte est, depuis les années 1990, explicite dans les politiques d'aménagement, mais celles-ci ne dépendent pas directement des institutions responsables de l'intégration, sauf dans le cas très particulier de l'IIRSA. On se trouve donc face à des modalités de fonctionnement transfrontalier assez distinctes de celles que l'on peut trouver en Europe. Dans ces conditions, on peut se demander en quoi, sur le terrain, la réalité du passage des frontières a évolué.

Sur les frontières elles-mêmes, malgré l'intégration économique, le passage ne s'est pas dématérialisé, au contraire parfois. Les frontières latino-américaines ne sont pas ouvertes,

elles sont même, pour certaines, plus fermées qu'elles ne l'ont jamais été (AMILHAT SZARY 2007). Les processus d'intégration ont permis de faciliter le transport des marchandises, par la réduction des barrières douanières mais aussi par le travail d'amélioration des routes, leur impact en termes de déplacements humains est beaucoup plus nuancé (pour les routes transandines, cf. AMILHAT SZARY op.cit., pour l'Amérique centrale et le Plan Puebla Panama cf MÉDINA-NICOLAS 2007b). Dans un premier temps du moins, sur une grande majorité des frontières considérées, les contrôles aux frontières ont été renforcés, avant l'ouverture de négociations, plus ou moins abouties selon les pays, permettant aux résidents des régions frontalières de pouvoir franchir la limite sans passeport, grâce à des papiers d'identité nationaux assortis d'une attestation de leur résidence frontalière. Dans un registre plus large, la réalisation de complexes douaniers communs aux deux pays qui gèrent le passage d'une même frontière fait aujourd'hui l'objet des discussions centrales de la plupart des comités.

Ces points de passage intégrés constituent le contre-point de la figure du corridor²¹, qui évacue pour bien des institutions responsables de l'intégration tout autre débat sur le territoire et son aménagement. Cette situation n'est pas nouvelle, et peut déboucher sur des dynamiques territoriales complexes : le plus célèbre projet d'intégration transfrontalière, le projet hydro-électrique d'Itaipu (dont la construction a débuté dans les années 1970, en partenariat entre Brésil et Paraguay) reposait sur un échange de flux. La production d'énergie devait être partagée entre les deux pays : dans les faits, elle fut destinée avant tout au marché brésilien auquel le Paraguay vendait le surplus qu'il ne consommait pas. Dans ce cas, l'impact a été étendu, dans la mesure où c'est une grande partie du pays qui a été transformée par ce projet, Itaipu en étant devenue la deuxième ville. La frontière avec l'Argentine étant proche, la zone est entrée dans une dynamique tri-frontalière importante. Dans de nombreux cas, ce n'est pas tant la zone de frontière dont le développement est recherché, du point de vue des instigateurs des projets de corridors « bio-océaniques » : aux régions d'inventer projets susceptibles d'insérer leurs territoires sur ces axes pour y promouvoir le développement. Toutes sont loin d'avoir les capacités de cette initiative et se trouvent de ce fait fragilisées, condamnées peut-être à subir une intégration localement désintégratrice.

Akhanni Honvo A., 2003, "Intégration régionale, effets frontières et convergence ou divergence des économies en développement." *Région et développement*, Vol. 17, p.109-143.

Amilhat Szary A.-L., 2001, "Pour une approche géopolitique du rapport de l'homme à la montagne" in Debarbieux, B. (dir.), *La montagne, objet géographique chapitres du cours d'agrégation du CNED 2001-2002*, Vanves, CNED, p.

Amilhat Szary A.-L., 2003, "L'intégration continentale aux marges du MERCOSUR : les échelles d'un processus transfrontalier et transandin." *Revue de Géographie Alpine*, Vol. Traverser et utiliser la frontière, Andes-Alpes, N°3, p.47-56.

Amilhat Szary A.-L., 2005, "Géopolitique et frontières en Amérique Latine" in Hardy, S. & Médina-Nicolas, L. (dir.), *L'Amérique Latine*, Paris, Ed. du Temps, p. 11-33.

Amilhat Szary A.-L., 2005 [2006], "L'intégration andine et ses présupposés : la région andine existe-t-elle ?" *Cahiers des Amériques Latines*, Vol. 50-Les dynamiques de l'intégration dans les Andes, N°2005/3, p.21-39.

²¹ La figure du corridor est également très présente dans les nouvelles modalités de conservation, cf. Guyot S., Ramousse D., et al., 2007, "Acteurs et territorialisations conflictuelles autour de la « mise en réserve » de l'Alto Bermejo (Argentine-Bolivie)." *Géocarrefour*, Vol. 82, N°4.

- Amilhat Szary A.-L., 2007, "Are borders more easily crossed today ? The paradox of contemporary trans-border mobilities in the Andes." *Geopolitics*, Vol. 2007, N°1, p.1-18.
- Amilhat Szary A.-L. & Rouvière L., 2008 (à paraître), "Des dynamiques transfrontalières au bilan d'aménagement du territoire : innovations et blocages dans les Andes centrales (Chili-Pérou-Bolivie)." *Mosella, Numéro spécial "Frontières et Aménagement"*, Vol.
- ApesteGuy C., Martinière G., et al., 1979, "Frontières en Amazonie : la politique du Brésil et l'intégration de l'Amérique du Sud." *Problèmes d'Amérique Latine*, Vol. 53, N°4533-4534, p.76-98.
- Bernal Meza R. A., 1990, "Papel de las regiones en la formulación de la política exterior y potencial de articulación con regiones de países limítrofes : antecedentes y perspectivas." *Revista Integración Latinoamericana*, Vol. 156 (La frontera : un factor de integración), p.28-39, http://www.iadb.org/Intal/intalcdi/integracion_latinoamericana/completa/completa.htm.
- Bid-Intal, 1980, *Geicos. Una experiencia empresarial de integración subregional*. Buenos Aires, BID-INTAL.
- Bid-Intal, 1989, *Los Comités de Frontera. Funcionamiento y Experiencia*. Buenos Aires.
- Bid-Intal, 1990a, *La frontera como factor de integración*. Buenos Aires, BID-INTAL.
- Bid-Intal, 1990b, *La integración fronteriza; Un importante campo de cooperación entre países*. Buenos Aires.
- Bid-Intal, 1991a, *Cooperación e integración fronteriza: bibliografía*. Buenos Aires, BID-INTAL.
- Bid-Intal, 1991b, *Nuevas perspectivas de la fronteras latinoamericanas*. Buenos Aires, BID-INTAL.
- Bid-Intal, 1992a, *La integración fronteriza en los acuerdos de libre comercio*. Buenos Aires, BID-INTAL.
- Bid-Intal, 1992b, *Proyectos de integración fronteriza. Identificación, preparación, evaluación*. Buenos Aires.
- Calvo A., 1965, "La banque interaméricaine de développement (BID) et le processus d'intégration." *Tiers Monde*, Vol. 6, N°23, p.663-675.
- Carciofi R., 2008, "Cooperación y provisión de bienes públicos regionales: El caso de IIRSA." *Revista Integración & Comercio*, Vol. 28, p.57-88, http://www.iadb.org/intal/aplicaciones/uploads/publicaciones/e_INTAL_IYC_28_2008_Carciofi.pdf.
- Chaumeil J. P., 2000, "Par delà trois frontières, l'espace central du trapèze amazonien (Pérou, Colombie, Brésil)." *Autrepart*, Vol. 14, N°Logiques identitaires, logiques territoriales, p.53-70, http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/autrepart/010021954.pdf.
- Debarbieux B., 1997, "La montagne comme figure de la frontière." *Le Globe- Genève*, Vol. 137, p.145-166.
- Enda-Diapol, (dir.), 2007, *Les dynamiques transfrontalières en Afrique de l'Ouest. Analyse des potentiels d'intégration de trois « pays-frontières » en Afrique de l'Ouest*, Paris, CRDI / ENDA-DIAPOL/ KARTHALA, 215 p.
- Foucher M., 1991, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayardp.
- Guyot S., Ramousse D., et al., 2007, "Acteurs et territorialisations conflictuelles autour de la « mise en réserve » de l'Alto Bermejo (Argentine-Bolivie)." *Géocarrefour*, Vol. 82, N°4.
- Médina-Nicolas L., 2007a, "Central American Borders at the Core of the Regional Integration Process." *Geopolitics*, Vol. 12, N°1, p.78-108.
- Médina-Nicolas L., 2007b, "La Route Interaméricaine au prisme de l'intégration régionale : vers un décloisonnement progressif des frontières de l'Amérique centrale." *Flux*, Vol. 70, N°2007/4, p.20-32.

Nations-Unies, 1950, *The Economic Development of Latin America and its Principal Problems*, New York, ONUp.

Nordmann D., 1998, *Frontières de France*, Paris, Gallimardp.

Perrier Bruslé L., 2007, "The Front and the Line : The Paradox of South American Frontiers Applied to the Bolivian Case." *Geopolitics*, Vol. 12, N°1, p.57-77.

Perrier Bruslé L., 2008, *Les frontières de la Bolivie. Quelques réflexions sur l'instrumentalisation des frontières*, Colloque « Vivre et tracer les frontières dans le monde contemporain ». Tanger.

Sahlins P., 1996, [1989, Berkeley], *Frontières et identités nationales. La France et l'Espagne dans les Pyrénées depuis le XVIIe siècle*, Paris, Belin.

Smouts M.-C., (dir.), 1998, *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences PO., 410 p.

Turner F. J., 1921, *The Frontier in American History*, New York, Henry Holt & Co.p.

Turner J., 1893, "The Significance of the Frontier in American History." *Report of the American Historical Association*, Vol. 1893, p. 199-227.

Valenciano E. O., 1990, "Los Comités de frontera : funcionamiento y experiencia." *Revista Integración Latinoamericana*, Vol. 156 (La frontera : un factor de integración), p.40-46, http://www.iadb.org/Intal/intalcdi/integracion_latinoamericana/completa/completa.htm.

Van Dijck P. & Haack D., 2006, *Troublesome Construction. IIRSA and Public-Private Partnerships in Road Infrastructure*, Amsterdam, CEDLA, 96 p.

Zibechi R., 2006, "IIRSA : l'intégration sur mesure pour les marchés." *RISAL - Réseau d'information et de solidarité avec l'Amérique latine*, <http://risal.collectifs.net/>, Vol., N°IRC Programa de las Américas (<http://www.ircamericas.org/>), 13 juin 2006, <http://risal.collectifs.net/spip.php?article1854>.